



*L'intégration des personnes handicapées aux loisirs réguliers, un enrichissement collectif pour tous!*

# *Guide de référence*

## **POUR FACILITER L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES**

***Pour le plaisir... du loisir***  
***accessible aux personnes handicapées!***

### **L'ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPÉES**

L'accueil des personnes handicapées est unique au même titre que celui d'une autre personne, ce qui permet de vivre une expérience positive. Le concept d'accueil peut se scinder en trois aspects : l'aspect humain, l'aspect technique et l'aspect financier.

#### **1. L'ASPECT HUMAIN**

##### **Les relations humaines**

- Les règles de politesse et de comportement régissant les relations interpersonnelles habituelles s'appliquent de la même manière aux relations avec la personne handicapée.
- Il est important d'éliminer la pitié, la peur ou le rejet de nos relations avec cette personne.
- Il faut éviter de l'infantiliser lorsque nous nous adressons à elle.
- Le savoir-être, c'est avant tout percevoir la personne handicapée dans son intégralité, c'est-à-dire voir la personne plutôt que le handicap.
- La question idéale à poser : Comment puis-je vous aider ? ou Est-ce que je peux vous aider ?

##### **L'accompagnement**

- L'accompagnateur d'une personne vivant avec une déficience a pour tâche de répondre aux besoins spécifiques de celle-ci, tant au niveau de la communication, de la sécurité, de l'orientation, de la motricité que des soins personnels.
- Il a aussi pour rôle de sensibiliser les divers intervenants entourant la personne. Il facilite ainsi la participation de la personne.
- L'accompagnateur est un lien entre le participant et l'environnement extérieur.
- Il est bon de rappeler qu'il n'est pas le substitut de la personne vivant avec une déficience.
- Il est essentiel de s'adresser directement à la personne plutôt qu'à son accompagnateur.
- Il peut faire partie de l'entourage de la personne handicapée que vous accueillez, mais ce rôle peut aussi être joué par quelqu'un de votre organisation ou par l'un de vos membres.

#### **2. L'ASPECT TECHNIQUE**

##### **L'accessibilité physique**

- L'accessibilité universelle, c'est l'aménagement physique d'un lieu pensé et conçu en fonction de l'ensemble des utilisateurs; c'est l'élimination des barrières architecturales et de communication pour permettre à tous, quelle que soit leur condition physique, un accès sans obstacle aux lieux et bâtiments.
- Les symboles d'accessibilité universelle doivent être clairement affichés lorsque les lieux répondent aux critères.



### 3. L'ASPECT FINANCIER

#### Les tarifs

- La personne vivant avec un handicap est une personne comme tout autre et doit payer les coûts habituels d'accès au site ou de participation à l'activité. Cependant, elle peut avoir recours aux services d'un accompagnateur ayant un rôle de soutien sans lequel la personne handicapée ne pourrait prendre part à l'événement.
- C'est pour cette raison qu'il est recommandé d'offrir la gratuité d'accès à l'accompagnateur.

#### La vignette d'accompagnement touristique et de loisir (VATL)

La VATL est un programme de reconnaissance du besoin d'accompagnement coordonné par Zone Loisir Montérégie. En visitant le site Web [www.vatl-tlcs.org](http://www.vatl-tlcs.org), vous obtiendrez plus d'information sur ce programme et vous pourrez même vous inscrire parmi les quelque 800 fournisseurs de services partenaires au Québec.

### QUI SONT LES PERSONNES HANDICAPÉES?

#### LES DÉFICIENCES SONT HABITUELLEMENT CLASSÉES EN CINQ GRANDES CATÉGORIES

##### 1. LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE



La déficience intellectuelle, c'est un ralentissement ou un inachèvement du développement se manifestant par une capacité limitée d'apprendre, un développement insuffisant de l'intelligence, et est constatée avant l'âge de 18 ans. Cela se traduit par un rythme d'adaptation plus lent que la moyenne des gens et par des difficultés à faire face aux exigences de la vie quotidienne. Bien que cette condition soit permanente, cela n'empêche pas la personne de progresser et de faire de nouveaux apprentissages. La majorité des personnes qui ont une déficience intellectuelle peuvent mener une vie normale dans la communauté.

On confond souvent la déficience intellectuelle et les problèmes de santé mentale. La déficience intellectuelle n'est pas une maladie, c'est un état qui demeurera permanent. Quant aux problèmes de santé mentale, ils peuvent être traités de façon efficace, puisqu'il s'agit effectivement d'une maladie.

##### 2. LES TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT (TED)

Les personnes atteintes d'un trouble envahissant du développement (TED) éprouvent, à des degrés divers, des difficultés de communication et d'interaction sociale. Elles ont parfois des comportements répétitifs et un attachement inhabituel pour des objets ou des routines.

On retrouve cinq troubles envahissants du développement (TED) :

- le trouble du spectre de l'autisme (ou l'autisme)
- le syndrome d'Asperger (SA)
- le syndrome de Rett (SR)
- le désordre désintégré de l'enfance (DDE)
- le trouble envahissant du développement non spécifié (TED non spécifié)

##### 3. LES TROUBLES DE LA COMMUNICATION



#### La déficience auditive

Les personnes sourdes ou malentendantes sont privées de façon complète ou partielle du sens de l'ouïe. Elles ont différents moyens de pallier leurs déficiences : l'utilisation d'aides techniques; la lecture labiale; le langage des signes québécois. Quelles que soient la cause et l'importance de la surdité, la conséquence est toujours la même : l'isolement. Il est important de toujours s'adresser à la personne ayant une déficience auditive directement, plutôt qu'à l'interprète. Le rôle de ce dernier est de « traduire » l'information que vous désirez communiquer à la personne sourde et non de la remplacer dans ses communications avec les autres. Par ailleurs, si vous vous adressez à une personne malentendante, il est inutile de crier. Il suffit de prononcer les mots clairement, de parler face à la personne et de recourir à un support écrit si cela s'avère nécessaire.



## La dysphasie et troubles du langage

Les personnes dysphasiques ont des problèmes de compréhension et d'expression verbale. De plus, elles ont souvent des troubles d'abstraction, de généralisation, de perception du temps ainsi que des troubles d'apprentissage associés à leurs difficultés langagières. La dysphasie n'est pas une déficience intellectuelle. En situation de communication avec une personne dysphasique, il faut simplement laisser le temps à la personne d'organiser ses idées, de trouver ses mots puis de comprendre. Formuler des phrases courtes, lui parler lentement et montrer de l'intérêt pour ce qu'elle dit, sont autant de trucs qui facilitent la communication avec une personne dysphasique.

## 4. LA DÉFICIENCE VISUELLE



La personne ayant une déficience visuelle n'est pas forcément atteinte de cécité; elle peut avoir un résidu visuel plus ou moins important. Elle a alors recours à des aides techniques comme le braille, les appareils d'écoute et de lecture, mais aussi à une canne blanche ou un chien-guide pour se déplacer quotidiennement. Il est à noter que lorsque le chien porte le harnais, il est en situation de travail et il ne faut pas l'en détourner en le flattant, par exemple. Il est avantageux que ces personnes ou encore leur accompagnateur aient une description précise des lieux; les personnes ayant une déficience visuelle doivent être en mesure de se déplacer de façon autonome sur un site sécuritaire. Par ailleurs, diffuser la programmation, les instructions, les publications en gros caractères ou en braille et les guider par des indications sonores facilitera leur participation.

## 5. LES DÉFICIENCES MOTRICES



Les déficiences motrices peuvent avoir pour origine des dommages ou des lésions affectant les centres nerveux, des malformations congénitales, des syndromes, des lésions musculo-squelettiques et des maladies neuromusculaires. Les personnes ayant une déficience motrice vivent avec des limitations permanentes. Parmi les déficiences motrices, on trouve notamment : la paraplégie et la tétraplégie; le spinabifida; la paralysie cérébrale; la sclérose en plaques et le traumatisme craniocérébral.

*Remerciement particulier à Zone Loisir Montérégie pour les textes d'information.*

## **TABLE DE CONCERTATION DES ASSOCIATIONS DE PERSONNES HANDICAPÉES DE LA RÉGION DU HAUT-RICHELIEU**

Pour information :

Pascale Constant, chargée de projet  
Courriel : [p.constant@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca](mailto:p.constant@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca)  
Téléphone : 450 357-2035

Josée Ouimet, organisatrice communautaire CSSS  
Courriel : [josee.ouimet@rrsss16.gouv.qc.ca](mailto:josee.ouimet@rrsss16.gouv.qc.ca)  
Téléphone : 450 358-2572 #2207

*Parce que le loisir est un élément essentiel à la qualité de vie et au bien-être de tous!*



# Soutien aux organisateurs de loisirs


## SERVICES DISPONIBLES POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES





Pour en connaître davantage sur le participant, nous vous invitons à discuter et échanger avec le parent ou le participant, cela permettra d'avoir des repères, d'avoir une meilleure compréhension de ses besoins et particularités et cela facilitera les moyens d'intégration (exemple : est-ce que la personne est suivie ou a un dossier actif dans un organisme et/ou organisation de personnes handicapées).

	<b>CENTRE MONTÉRÉGIEEN DE RÉADAPTATION (CMR)</b> 383, boul. du Séminaire Nord, suite 130 Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J3B 8C5 Tél. 450 545-1224 poste 7322 <b>Personne-ressource</b> Marie-Hélène Lefebvre, physiothérapeute marie-helene_lefebvre@rrsss16.gouv.qc.ca	<b>MISSION</b> Offrir des services d'adaptation ou de réadaptation et d'intégration sociale à des personnes qui, à cause de différentes difficultés physiques, requièrent de tels services, de même que des services d'accompagnement et de soutien à l'entourage de ces personnes.
	<b>TYPE DE DÉFICIENCE</b> Motrice, auditive ou du langage.	<b>SERVICES EN SOUTIEN AUX ORGANISATEURS DE LOISIRS RÉGULIERS (POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Rencontre d'information et de sensibilisation</li><li>• Formation auprès du personnel de l'organisateur de loisirs</li><li>• Adaptation (matériel, pictos, outils de communication, etc.)</li><li>• Présence possible de l'intervenant lors de l'intégration du participant (usager du CMR)</li></ul>

	<b>INSTITUT NAZARETH ET LOUIS-BRILLE</b> 1111, rue Saint-Charles Ouest, Longueuil (Qc) J4K 5G4 Tél. 450 463-1710 1 800 361-7063 info@inlb.qc.ca <b>Personne-ressource</b> Gilles Corbeil, organisateur communautaire gilles.corbeil@rrsss16.gouv.qc.ca	<b>MISSION</b> Développer l'autonomie et favoriser l'intégration et la participation de la personne ayant une déficience visuelle, demeurant sur les territoires des régions de la Montérégie, Montréal et Laval, en rendant à toute personne et à toutes les étapes de la vie de la personne des services adaptés à ses besoins et aux conditions de son environnement.
	<b>TYPE DE DÉFICIENCE</b> Visuelle	<b>SERVICES EN SOUTIEN AUX ORGANISATEURS DE LOISIRS RÉGULIERS (POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Rencontre d'information et de sensibilisation</li><li>• Formation auprès du personnel de l'organisateur de loisirs</li><li>• Adaptation (matériel, pictos, outils de communication, etc.)</li><li>• Présence possible de l'intervenant lors de l'intégration du participant (usager de L'INLB)</li></ul>

	<b>OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (OPHQ)</b> Bureau régional 201, Place Charles-Lemoyne, bureau 605 Longueuil (Qc) J4K 2T5 Tél. 450 928-7651 1 888 928-7430 www.ophq.gouv.qc.ca <b>Personne-ressource</b> Bertrand Legault, conseiller à l'intervention collective régionale bertrand.legault@ophq.gouv.qc.ca	<b>MISSION</b> Coordonner les services dispensés aux personnes handicapées. Promouvoir leurs droits et leurs intérêts. Favoriser l'intégration scolaire, sociale et professionnelle. Conseiller, soutenir et accompagner sur demande les personnes handicapées dans l'élaboration, la réalisation et la coordination de leur plan de services.
	<b>TYPE DE DÉFICIENCE</b> Toutes	<b>SERVICES EN SOUTIEN AUX ORGANISATEURS DE LOISIRS RÉGULIERS (POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Rencontre d'information et de sensibilisation</li></ul>

 <p>Centre de santé et de services sociaux Haut-Richelieu—Rouville</p>	<p><b>CSSS HAUT-RICHELIEU-ROUVILLE</b> <i>(CLSC de la Vallée des Forts)</i></p> <p>978, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J3A 1E5 Tél. 450 358-2572</p> <p><b>Personne-ressource</b> <b>Service de soutien famille-jeunesse déficience intellectuelle, physique et ted</b> Marie-Claude Legault 450 358-2578 # 4283 marie-claude.legault@rrsss16.gouv.qc.ca</p> <p><b>Services du soutien à domicile déficience physique adulte</b> Nathalie Rosso 450 358-2572 # 2253 nathalie.rosso@rrsss16.gouv.qc.ca</p>	<p><b>MISSION</b></p> <p>Offrir des services de première ligne à la population du territoire, c'est-à-dire des services de santé et des services sociaux courants, de nature préventive ou curative, de réadaptation ou de réinsertion.</p>
<p><b>SERVICES EN SOUTIEN AUX ORGANISATEURS DE LOISIRS RÉGULIERS</b> <i>(POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES)</i></p>		
<p><b>TYPE DE DÉFICIENCE</b></p> <p>Auditive, intellectuelle, motrice, physique, visuelle, trouble envahissant du développement (TED).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil pour toutes les demandes de services dans le réseau</li> <li>• Orientation vers les services et organismes pouvant répondre aux besoins du participant</li> <li>• Rencontre d'information et de sensibilisation</li> <li>• Présence possible de l'intervenant lors de l'intégration du participant (usager du CSSS)</li> </ul>	

 <p><b>SRSOR</b> <i>Les Services de Réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort</i></p> <p>CRDI</p>	<p><b>SERVICES DE RÉADAPTATION DU SUD-OUEST ET DU RENFORT (SRSOR)</b></p> <p>315, rue MacDonald, bureau 105, Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J3B 8J3 Tél. 450 348-6121 poste 2291</p> <p><b>Personne-ressource</b> Julie Geoffrion, psychoéducatrice julie.geoffrion@rrsss16.gouv.qc.ca</p>	<p><b>MISSION</b></p> <p>Offrir des services spécialisés d'adaptation ou de réadaptation et d'intégration sociale à des personnes qui, en raison de leur déficience intellectuelle ou d'un trouble envahissant du développement (TED), requièrent de tels services, de même que des services d'accompagnement et de support à l'entourage de ces personnes.</p>
<p><b>SERVICES EN SOUTIEN AUX ORGANISATEURS DE LOISIRS RÉGULIERS</b> <i>(POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES)</i></p>		
<p><b>TYPE DE DÉFICIENCE</b></p> <p>Intellectuelle, trouble envahissant du développement (TED).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre d'information et de sensibilisation</li> <li>• Formation auprès du personnel de l'organisateur de loisirs</li> <li>• Adaptation (matériel, pictos, outils de communication, etc.)</li> <li>• Présence possible de l'intervenant lors de l'intégration du participant (usager du SRSOR)</li> </ul>	

 <p><b>ZONE Loisir Montérégie inc.</b></p>	<p><b>ZONE LOISIR MONTÉRÉGIE</b></p> <p>3800, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe (Qc) J2S 8E3 Tél. 450 771-0707</p> <p><b>Personne-ressource</b> Nancy Whitney, coordonnatrice des programmes nwhitney@zlm.qc.ca</p>	<p><b>MISSION</b></p> <p>Promouvoir l'accès, l'intégration, la participation et la libre expression de la personne handicapée face au loisir.</p>
<p><b>SERVICES EN SOUTIEN AUX ORGANISATEURS DE LOISIRS RÉGULIERS</b> <i>(POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES)</i></p>		
<p><b>TYPE DE DÉFICIENCE</b></p> <p>Auditive, visuelle, intellectuelle, motrice, physique, problème de santé mentale, trouble envahissant du développement (TED).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation vers les services et organismes pouvant répondre aux besoins du participant</li> <li>• Rencontre d'information et de sensibilisation</li> <li>• Formation auprès du personnel de l'organisateur de loisirs</li> <li>• Formation pour accompagnateur</li> <li>• Financement (programme d'aide en loisir)</li> </ul>	